

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

**Autorisation d'ouverture de la salle omnisports intercommunale
Pour une manifestation non sportive
38^{ème} Festival des vins et de la gastronomie 2024**

ARRÊTE N° 2023/87

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté municipal n° 2000/8 du 17 février 2000,

Vu le dossier déposé par l'association « Club des Loisirs » concernant l'organisation les 1, 2 et 3 mars 2024 du « 38^{ème} festival des vins et de la gastronomie » dans la salle omnisports du complexe sportif intercommunal (Rue des Frères Bailleul) avec adjonction d'une structure type « chaumière »,

Considérant que la sous-commission départementale de sécurité de la Sarthe a émis un avis favorable en date du 9 novembre 2023 avec prescriptions,

Arrête

Article 1^{er} - L'association « Club des Loisirs » est autorisée à organiser le « Festival des vins et de la gastronomie » dans la salle omnisports du complexe sportif intercommunal (Rue des Frères Bailleul) avec adjonction d'une structure type « chaumière », les 1, 2 et 3 mars 2024.

Article 2 - L'association « Club des Loisirs » devra respecter plan et notice joints au dossier et l'ensemble des prescriptions formulées par la sous-commission départementale de sécurité de la Sarthe le 9 novembre 2023 (avis annexé au présent arrêté).

Article 3 - Le présent arrêté sera :

- transmis à la Préfecture de la Sarthe ;
- notifié au Président de l'association « Club des Loisirs ».

Et ampliation de l'arrêté sera adressée :

- Au S.I.V.O.M de LAIGNE SAINT GERVAIS EN BELIN ;
- A la brigade de gendarmerie d'ECOMMOY ;
- Au S.D.I.S de la Sarthe.

Fait à LAIGNE EN BELIN, le 13 novembre 2023

Le Maire,
Nathalie DUPONT

